

DEPARTEMENT SEINE MARITIME
CANTON Canteleu
COMMUNE CANTELEU

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

DÉCISION DU MAIRE N° DEC-0111/23

PRISE EN VERTU D'UNE DÉLÉGATION D'ATTRIBUTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Direction des Affaires Juridiques -

Nous, Mélanie BOULANGER,
Maire de la commune de CANTELEU

VU :

- le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 2122-22,
- la délibération DE-07/20 du 25 mai 2020 par laquelle le Conseil Municipal l'a chargé, par délégation, de prendre les décisions prévues à l'article L.2122-22 susvisé, et notamment l'alinéa n° 5 portant sur la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant douze ans ;

CONSIDERANT QUE :

- le module 82 au sein du Centre D'activités Economiques sis Ancienne Route de Duclair est vacant,
- la société FG AUTO souhaite y installer une activité commerciale,

DECIDE :

ARTICLE 1er : Un bail commercial est signé entre la Ville de Canteleu et le garage FG AUTO, dont le siège social est à Canteleu (76380), 32 ancienne Route de Duclair, pour une durée de 9 ans à la date d'effet dudit bail. Il est consenti moyennant un loyer annuel de 16 080 € HT hors charges, soit un loyer mensuel de 1 340 € HT hors charges.

ARTICLE 2 : La présente décision sera inscrite au recueil des actes administratifs de la Mairie et transmise au représentant de l'Etat dans le département. Il en sera rendu compte en communication au Conseil Municipal de Canteleu lors de sa plus proche réunion obligatoire.

ARTICLE 3 : M. Le Directeur Général des Services est chargé en ce qui le concerne d'assurer l'exécution de la présente décision.

ARTICLE 4 : Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. Selon les dispositions prévues aux articles R.421-1 à R.421-5 du Code de justice administrative, cet acte peut faire l'objet, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou sa notification :

- d'un recours gracieux motivé auprès du Maire,
- d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert, 76000 ROUEN.

L'application Télérecours est accessible par le site www.telerecours.fr.

FAIT A CANTELEU, le 13 octobre 2023

Le Maire



Mélanie BOULANGER

Loi du 2 mars 1982

ACTE EXECUTOIRE

Exécutoire le : 16/10/2023

Affichage le : 16/10/2023

Notification le : 16/10/2023

Préfecture le : 13/10/2023

ID DEMAT : 076-217601574-20231013-
Imc1H11906H1-AR